

AVENANT N°1 REGLEMENT COUPES DE FRANCE PROMOSPORT 2019

6.1.15. - Faisceau électrique :

Les connexions suivantes peuvent être retirées :

- le phare avant,
- les feux arrière et les stops,
- les clignotants,
- l'avertisseur sonore,
- le tableau de bord, **sauf pour la catégorie 400cc**
- les interrupteurs de sécurité de béquille.
- le contacteur à clef pourra être retiré ou déplacé.
- tous les commodos de guidon à l'exception de celui qui commande le coupe-contact et le démarreur.

Les commodos d'origine homologués ayant, entre autre, une fonction de réglage servant au bon fonctionnement de la machine, peuvent également être conservés.

L'utilisation d'un commodo à d'autres fins que sa fonction initiale est interdite.

Le faisceau électrique et le boîtier CDI d'origine peuvent être remplacés seulement par un faisceau électrique et un boîtier CDI du Kit référencé par l'importateur de la marque.

La fonction shifter de celui-ci peut être utilisée uniquement si la moto en est équipée d'origine.

Pour la catégorie 400cc, le faisceau électrique d'origine doit être conservé, seules les connexions susmentionnées peuvent être retirées. La modification du boîtier ECU d'origine est strictement interdite. L'utilisation du boîtier additionnel de la marque Dyno Jet, modèle : Power Commander 5 est obligatoire. Celui-ci devra utiliser le hardware version: 1, le Bootloader version: 0.0.0.19 ainsi que le Firmware version: 0.1.13.1. Les versions du hardware, bootloader et firmware sont susceptibles d'être modifiées en cours de saison, à la seule discrétion de la CNV. Les références commerciales des boîtiers autorisés sont les suivantes :

- **Honda CBR500R** : DYPCV17-067 ou **DYPCV16-039**
- **Kawasaki Ninja 400** : DYPCV17-076
- **Kawasaki Ninja 300** : DYPCV17-046
- **KTM RC390 et RC390R** : DYPCV18-015 ou **DYPCV18-023**
- **Yamaha R3 et R3A** : DYPCV22-072 ou **DYPCV22-087** ou **DYPCV22-068**

Les boîtiers ECU d'origine peuvent être inter-changés, avec ceux d'un autre concurrent ou de la FFM, du même modèle à la seule discrétion des officiels de la manifestation.

Fait à Paris, le 18 janvier 2019